



---

*DECISION DU PRESIDENT*  
*DP2021\_03 Contrat de location camion Renault Trucks*

---

*Vu les statuts du SMICTOM LGB,*  
*Vu le code général des collectivités territoriales,*  
*Vu la délibération n°DL2020-26 du 30 juillet 2020 donnant délégations au Président,*

Suite au sinistre incendie du 28 décembre 2020 chez les Etablissement SAUBEAU à Castelculier impactant notre camion Renault Premium DX-900-NC.

Au vu de la continuité de notre activité, il convient de disposer d'un camion de remplacement.

Au cas d'espèce, une proposition de location mensuelle d'un véhicule Renault Trucks par la société CLOVIS Location doit être signée pour un montant de 4 195 € HT (comprenant 5 000 km et assurances et en supplément 0.275 € HT par kilomètre) qui sera prise en charge par les assurances.

---

*Le Président :*

---

**ARTICLE 1ER :** Décide de signer la proposition de location avec la société CLOVIS Location pour un montant de 4 195 € HT (comprenant 5 000 km et assurances et en supplément 0.275 € HT par kilomètre) qui sera prise en charge par les assurances.

A Aiguillon, le 07/01/2021,

Le Président,

Alain LORENZELLI